



Direction Générale des Services

Conseil municipal du 30 avril 2026 DELIBERATION

Rapporteur : Sami BOURI

Secrétaire de séance : Madame Maïtena FERRAN

Nombre de conseiller-e-s en exercice : 33
Nombre de présent-e-s : 28
Nombre de votant-e-s : 33

Etaient présent-e-s :

Mme Marie-Lyse BISTUÉ Maire, Présidente,

M. Nicolas MALEIG, Mme Anne SAOUTER, M. Sami BOURI, M. Stéphane LARTIGUE, Mme Flora LAPERNE, Mme Anne BARBET, et M. Patrick NAVARRO, Adjoints,
Mme Sonia CAMPAGNE, M. Sébastien DE TRUCHIS, Mme Dominique QUEHEILLE, Mme Geneviève CIMORRA, M. Philippe GARROTÉ, Mme Marie SAYERSE, M. Raymond VILLALBA, Mme Sabine SALLE, M. Jean-Michel IDOPE, Mme Céline BODET, Mme Maïtena FERRAN, M. Frédéric LOUSTAU, M. Clément SERVAT, Mme Carole LADEUIX, M. Alfredo DOS SANTOS, Mme Nadia DUPEROUSSE, M. Michel ADAM, Mme Lydia LAGARONNE, M. Jordan OSSAU-TRESAUGUE et M. Hugo COUCHINAVE, Conseillers Municipaux.

Etaient représentés :

- Mme Elodie JIMENEZ donne pouvoir à Mme Anne SAOUTER
- M. Jean CONTOU-CARRÈRE donne pouvoir à M. Stéphane LARTIGUE
- M. Iñaki ECHANIZ donne pouvoir à Mme Marie-Lyse BISTUÉ
- M. Joël RESTIF donne pouvoir à M. Sébastien de TRUCHIS
- Mme Hélène HIEL donne pouvoir à Mme Anne BARBET

17c - AFFECTATION DE RESULTATS : BUDGET DE L'ASSAINISSEMENT

Le Compte Financier Unique 2025 fait apparaître :

- Un excédent d'exploitation de.....175.513,43 €
- Un résultat antérieur reporté de..... 0,00 €
Soit un excédent d'exploitation cumulé de..... 175.513,43 €

- Un excédent d'investissement de.....566.165,38 €
- Un déficit des restes à réaliser de..... - 442.330,25 €
Soit un excédent global d'investissement de..... 123.835,13 €

Il est proposé de :

- reporter l'excédent d'exploitation en fonctionnement au 002, soit 175.513,43 €.
- reporter l'excédent d'investissement au 001, soit 566.165,38 €.

Après avis favorable du Conseil d'Exploitation en date du 17

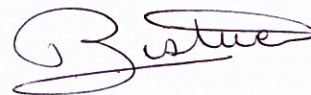
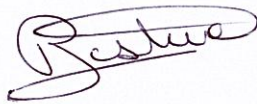
Où cet exposé, le **CONSEIL MUNICIPAL**, à l'unanimité,

- **APPROUVE** les affectations de résultats de l'exercice 2025 du Budget de l'assainissement.

Ainsi délibéré à OLORON Ste-MARIE, le dit jour 30 avril 2026.
Suivent les signatures.-

La Maire,

AFFICHÉ LE 05/05/2026



Marie-Lyse BISTUÉ

